

GTMC-VTT - Étape 28 - La Couvertoirade > Lunas



Sur la GTMC-VTT (Olivier Octobre / GTMC-VTT)

La GTMC-VTT, de La Couvertoirade à Lunas.

Quittant le Larzac, l'itinéraire de la GTMC entre dans le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc. Le village-étape du Caylar en Larzac, entre buis et statues de pierres, étonne avec son arbre sculpté. Un détour par la grotte de Labelil s'impose avant d'entrer dans la mystérieuse forêt de l'Escandorgue. Un temple bouddhiste et de beaux points de vue sur les montagnes du Haut Languedoc rythment l'itinéraire avant de plonger dans la Vallée du Gravezon et découvrir l'abbaye de Joncels. Lunas est une étape rafraîchissante pour le pilote : une jolie rivière, et une base de loisirs autour d'un beau plan d'eau.

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 4 h 30

Longueur : 50.6 km

Dénivelé positif : 1082 m

Difficulté : Niveau rouge - Difficile

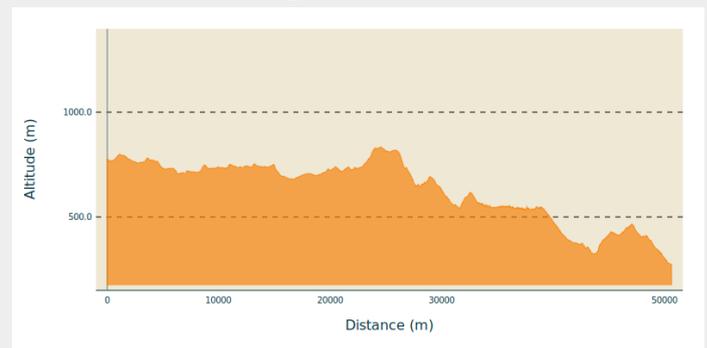
Type : Traversée

Itinéraire

Départ : La Couvertoirade

Balisage : Itinéraire VTT Sports cyclistes

Profil altimétrique



Altitude min 274 m Altitude max 834 m

Balisage spécifique des Grandes Traversées à VTT (label FFC) : panonceaux blancs avec triangle et ronds rouges, complétés du nom de l'itinéraire. Ces balises sont le plus souvent apposées sur des arbres ou des poteaux le long du parcours.

Praticable : toute l'année.

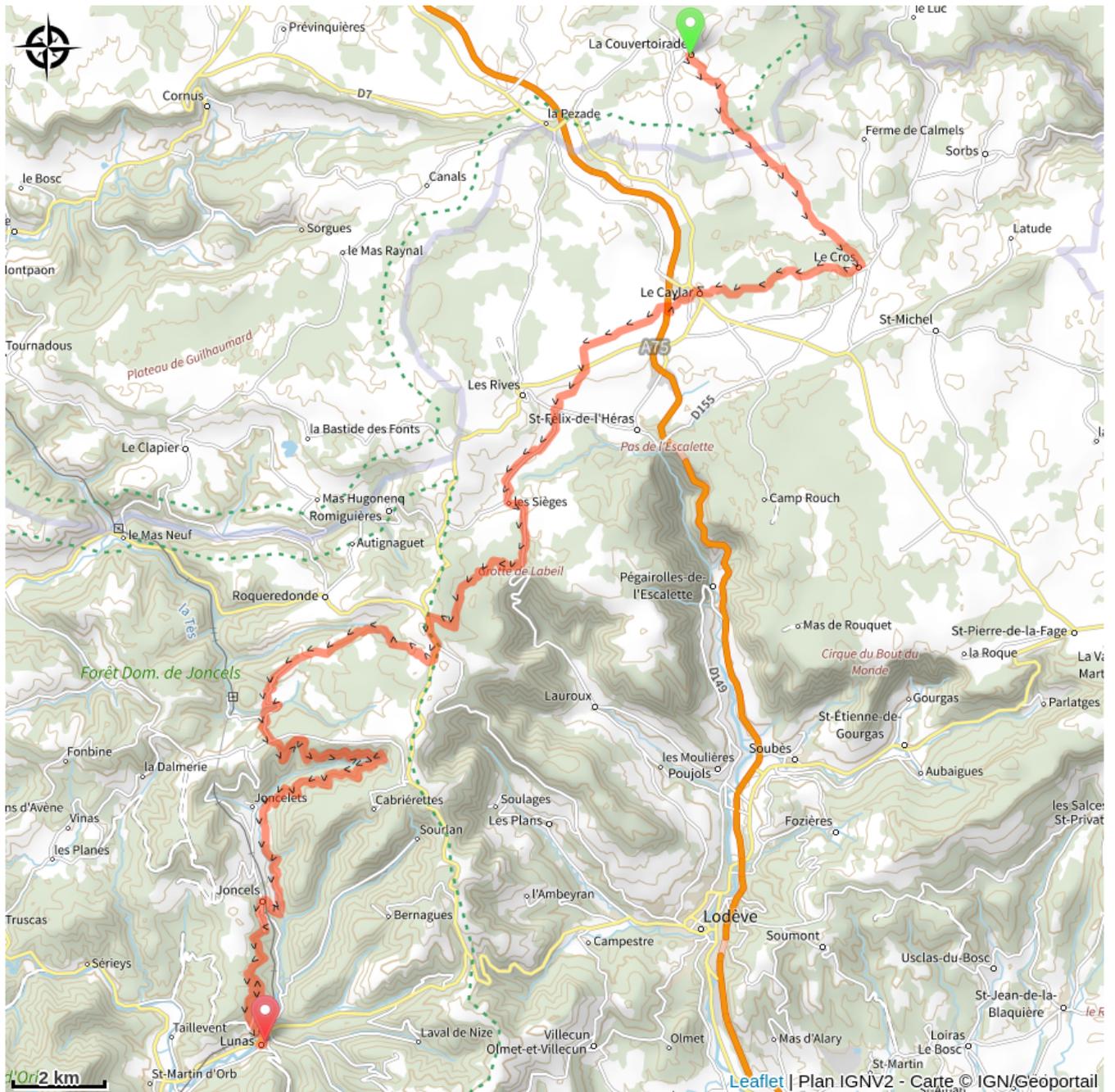
Sous réserve de conditions météo favorables.

Site web (URL) : <https://www.la-gtmc.com/>

Téléphone : 04 74 59 71 70

Mél : contact@la-gtmc.com

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

i En plein air

i Inscrit au PDIPR

i Label VTT - FFC

⚠ Recommandations

Bien que cela soit peu recommandé, il est possible que certains vététistes voyagent avec un animal. Il sera alors indispensable de le transporter ou de le tenir en laisse sur les portions d'itinéraire en voie partagée avec la circulation automobile, ainsi que sur les chemins où la présence d'animaux est règlementée. Sur les chemins où la présence d'animaux est interdite par arrêté (dans les Parcs nationaux notamment), les vététistes devront trouver un parcours alternatif par des chemins ne règlementant pas la présence d'animaux, ou se séparer temporairement de leur animal sur les étapes concernées.

Comment venir ?

Parking conseillé

Rue Droite

Source

Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme

<http://fr.auvergnerhonealpes-tourisme.com/>